



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 16 juin 2009 — N° 46

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Courchesne (Fabre) fait une déclaration concernant le Grand défi Pierre Lavoie.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

M. MacMillan (Papineau) fait une déclaration concernant la Marche du courage Procure.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant l'Association forestière du Bas-Saint-Laurent.

16 juin 2009

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant le tourisme en Beauce.

M. Dubourg (Viau) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire du Cirque du soleil et de la Tohu.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant Krystina Paradis.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant le journal communautaire Le Monde.

M. Rathé (Blainville) fait une déclaration concernant les services de garde.

À 9 h 51, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 10 heures.

16 juin 2009

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 44 Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 44.

n° 38 Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 38.

Mme Weil, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 60 Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 60.

16 juin 2009

Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le Plan stratégique 2008-2013 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

(Dépôt n° 481-20090616)

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2012 du ministère du Travail.

(Dépôt n° 482-20090616)

Mme Vien, ministre des Services gouvernementaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Services gouvernementaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 483-20090616)

Le Plan stratégique 2008-2011 du ministère des Services gouvernementaux;

(Dépôt n° 484-20090616)

Le Plan stratégique 2008-2011 du Centre de services partagés du Québec.

(Dépôt n° 485-20090616)

M. le président dépose :

Le rapport annuel de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 486-20090616)

16 juin 2009

Les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur le projet de loi n° 24, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé.

(Dépôt n° 487-20090616)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, dépose :

Une version, en date de mai 2009, du rapport annuel de gestion du Conseil des aînés, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 488-20090616)

Dépôts de rapports de commissions

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 10, 11 et 12 juin 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les centres médicaux spécialisés et les laboratoires d'imagerie médicale générale. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 489-20060616)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 15 juin 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés au tabac. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 490-20090616)

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 12 juin 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 491-20090616)

16 juin 2009

M. Legault (Rousseau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 15 juin 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de changements climatiques. Le rapport contient des amendements au projet de loi.
(Dépôt n° 492-20090616)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

Une version, en date de septembre 2008, du rapport annuel de gestion du Conseil des aînés, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;
(Dépôt n° 493-20090616)

Une version, en date de mai 2009, du Plan stratégique 2009-2013 du Conseil des aînés.
(Dépôt n° 494-20090616)

À la demande de M. le président, M. Dupuis, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Lemay (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 200^e anniversaire de naissance de François-Xavier Garneau, poète, notaire et historien du Québec et du Canada.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

16 juin 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Bédard (Chicoutimi), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Deltell (Chauveau) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le courage et la détermination de Pierre Lavoie, triathlète originaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui est un exemple d'accomplissement pour la jeunesse québécoise;

QU'elle félicite monsieur Lavoie pour la réussite de son défi auquel ont participé 500 cyclistes provenant de plusieurs sphères québécoises et qui avait pour objectif de sensibiliser les jeunes de partout à travers le Québec à l'importance de faire de l'activité physique pour améliorer leur santé.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Deltell (Chauveau), M. Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Mme Maltais (Taschereau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au caporal Martin Dubé, du 5^e Régiment du génie de combat basé à Valcartier, mort en service dimanche dans le district de Panjwahi, au sud de la province de Kandahar, en Afghanistan;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances à sa mère Marie-Paule, son père Roger, son frère Vincent et sa compagne Julie, ainsi qu'à ses proches et ses frères d'armes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

16 juin 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), Mme Gaudreault (Hull), Mme Beaudoin (Rosemont), et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exprime son inquiétude à l'égard de la situation en Iran et les allégations de fraude électorale au cours des élections présidentielles du 12 juin dernier et qu'elle offre au gouvernement fédéral son appui ferme à une enquête transparente sur les anomalies du scrutin afin de s'assurer, à l'instar des Nations Unies, que la volonté authentique du peuple iranien soit pleinement respectée;

QU'elle exprime sa vive préoccupation relativement à l'interdiction de toute manifestation d'opposition et la répression violente de ces manifestations pacifiques par les forces de l'ordre, demande le respect de la liberté, de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit en Iran et assure la communauté iranienne au Québec de sa solidarité.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Beauchamp, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 26, Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée; puis de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines.

16 juin 2009

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation de ses travaux en regard du mandat d'initiative sur le phénomène de l'itinérance au Québec;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur une demande de mandat d'initiative, un mandat de surveillance d'organisme public et un mandat de reddition de comptes.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Bachand, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 50, Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 50 est adopté.

16 juin 2009

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Après débat, le rapport est adopté.

À 11 h 55, à la demande de Mme Beauchamp, leader adjointe du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 12 h 07.

Adoption

Mme Weil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le projet de loi n° 46, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 46 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 21 et 52 du Règlement, Mme Beauchamp, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 17 juin 2009, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

16 juin 2009

En conséquence, à 12 h 17, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 17 juin 2009, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 12 juin 2009, à 16 h 09, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, de Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Ouellette (Chomedey), les représentants du premier ministre, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 10 Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec
- n° 27 Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection
- n° 31 Loi modifiant la Loi sur les établissements d'hébergement touristique et d'autres dispositions législatives
- n° 47 Loi modifiant la Loi approuvant l'Entente concernant la construction et l'exploitation d'un centre hospitalier sur le territoire de Kahnawake
- n° 49 Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives

Le Président

YVON VALLIÈRES